

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-jointes les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
1 ^{er} juin 2022	Dechy	Mairie – Bureau des adjoints
8 juin 2022	Arleux	Café de l'In Sensée-34 rue de la Chaussée à Arleux
15 juin 2022	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
22 juin 2022	Lécluse	Mairie

Le printemps est là, **les déchèteries sont ouvertes** et nous vous rappelons que **les feux de toutes natures restent interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel.



Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

Pensez à votre voisinage !

Tonte des pelouses

Nous vous rappelons ci-joints les horaires de tonte pour ne pas occasionner de gêne vis-à-vis de votre voisinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 juin**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

La commission infos IPNS



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Jun 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00		Mairie ouverte 9h15 à 11h45	
6	7	9	9	10	11	12
Lundi de Pentecôte Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie fermée	Elections législatives 8h-18h Salle André Cauchy
13	14	15	16	17	18	19
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Réunion pour le centre de loisirs 18h30 Mairie	Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie fermée 11h00 – Square Maurice Sauvage Cérémonie du 18 juin 1940	Elections législatives 8h-18h Salle André Cauchy
20	21	22	23	24	25	26
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables	Fête de l'école avec l'APE et la municipalité	Mairie ouverte 9h15 à 11h45	
27	28	29	30			
Médiathèque : 16h00 à 18h30						

Notes :

La ludothèque sera fermée pour toute la période estivale. Le CMJ communiquera sur la réouverture en septembre

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

La cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 aura lieu le samedi 18 juin à 11h00 au square Maurice Sauvage (rassemblement à 10h45 à la mairie). La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes André Cauchy de 8 h à 18 h. Pour voter, n'oubliez pas de présenter votre carte électorale et votre carte d'identité en cours de validité.

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Fêtes du Mont Carmel – 16 au 18 juillet 2022

Les fêtes du Mont Carmel auront lieu du 16 au 18 juillet prochain. La municipalité et les associations finalisent le programme dont vous trouverez ci-dessous une ébauche, sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté :

Samedi 16 juillet :

- Brocante en journée de 10 h à 16 h
- Soirée concert au stade dès 19h30, suivie du feu d'artifice. Il sera possible de se restaurer sur place.

Dimanche 17 juillet :

- Marche autour du village en matinée
- Défilé avec différentes troupes dès 15h30.

Un programme détaillé vous sera communiqué avec les prochaines « Infos Village ».

Toute personne souhaitant s'impliquer auprès de la municipalité et des associations dans l'organisation de ces fêtes peut se faire connaître en mairie ou via la boîte mail : communication@estrees.fr.

Inscriptions brocante de la fête du Mont Carmel

Les inscriptions pour la brocante des fêtes du Mont Carmel auront lieu en mairie, au niveau de la salle des mariages :

- Le samedi 25 juin de 9h à 11h : riverains
- Le mercredi 29 juin de 17h30 à 19h30 : estrésiens
- Le samedi 2 juillet de 9h à 11h : estrésiens
- Le mercredi 6 juillet de 17h30 à 19h30 : ouvert à tous
- Le samedi 9 juillet de 9h à 11h (s'il reste des places) : ouvert à tous

La brocante aura lieu le 16 juillet de 10h à 16h. Installation à partir de 8h.

Lors de l'inscription, les exposants doivent fournir leur pièce d'identité et la copie de la carte grise du véhicule qui rentrera dans la brocante. Les autres véhicules ne seront pas autorisés à entrer.

Tarif : 5€ l'emplacement de 5 mètres.

ALSH – Eté 2022

Cet été le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet. Le thème de cette édition est : « Le monde marin ». Les dossiers d'inscription ainsi que le programme d'activités seront disponibles à partir du 20 juin et à restituer pour le 1^{er} juillet au plus tard. Une réunion d'information à destination des parents aura lieu le mercredi 15 juin à 18h30 à la salle des mariages de la mairie.

Conseil Municipal des Jeunes - Ouverture du terrain de tennis

Les jeunes du CMJ ont souhaité remettre en service le terrain de tennis du city stade. Le terrain sera accessible sur réservation pour des créneaux d'une heure (maximum 1 créneau par personne).

La réservation se fera sur une feuille mise à disposition sur la porte du city stade.

Les dates d'ouverture sont le samedi 11 juin, le samedi 25 juin et le samedi 9 juillet. Le city stade sera dédié au tennis de 10h à 15h.

Les jeunes sont en cours de rédaction d'un règlement d'utilisation qui sera affiché au city stade. Le filet sera installé par les jeunes à 9h45 et démonté à 15h.

Selon la demande, l'expérience sera développée.



Concours de maisons fleuries

L'association « Le village Estrées vert » relance son concours de façades fleuries. Comme l'an passé, deux catégories sont en jeu : les façades avec jardin et les façades sans jardin.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : appelez le 06 99 15 01 21 et donnez vos nom et adresse. Un jury passera le samedi des fêtes du Mont Carmel (samedi 16 juillet), la remise des prix aura lieu le soir au stade.

Nous lançons le concours dès maintenant car c'est la bonne saison pour commencer à fleurir et embellir vos façades. Nous jugerons la qualité, la quantité, le soin, les couleurs et l'harmonie apportés à vos façades. Alors à vos balconnières et bon jardinage !

Fête de l'école

Après 2 ans d'absence, l'APE et la Municipalité sont ravies de vous convier à la fête de l'école le vendredi 24 juin. Elle se déroulera en 2 temps :

- après-midi récréative sur temps scolaire au stade (réservée aux enfants)
- spectacle à partir de 18h dans la cour - coté primaire, ouvert à tous.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de cet évènement et participer à son organisation (animer un jeu, tenir un stand, créer un décor, etc ...) n'hésitez pas à revenir vers l'un des membres de l'APE via notre adresse mail (ape@estrees.fr) ou notre page Facebook « APE Estrées 59151 ».

Vigilance sécheresse

Un arrêté en date du 12/05/2022 place le département du Nord en vigilance sécheresse jusqu'au 6 juin 2022.

Les usagers sont invités à réduire leurs consommations d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables afin de permettre d'éviter une baisse des nappes phréatiques et de préserver les milieux naturels.

Espace jeunes avec le SIRA - Nouveau

Le SIRA propose « Un espace jeunes » et des activités variées du mardi au vendredi en soirée, le mercredi après-midi et un samedi après-midi par mois. Ouvert à partir de 11 ans ou de la 6^{ème}.

Sur inscriptions auprès de l'animatrice, Sonia, au 06.37.99.84.38.

Gratuit sous condition d'adhésion au Centre Socioculturel, transport assuré.



Rando Santé Douai Marche

Dans le but de participer à une meilleure santé pour tous, grâce à une meilleure hygiène de vie, (alimentation saine, activité physique régulière notamment) Douai Marche propose : une RANDO SANTE le vendredi tous les 15 jours semaines paires (hors vacances scolaires). Il y en a une vingtaine par an.

Déjà depuis plusieurs années nous proposons une « promenade » le vendredi matin, marche de 6 à 8 km à allure modérée. Lors de cette marche du vendredi, la rando santé est destinée aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique douce conseillée par leur médecin ou qui veulent reprendre la marche après un arrêt.

Les personnes intéressées par la Rando Santé ont à leur disposition 2 ou 3 accompagnateurs qui règlent leur allure sur celle des pratiquants et sur ce qu'ils sont capables de faire. Comme ils sont plusieurs, ils s'adaptent au rythme de chacun. S'il faut raccourcir ou ralentir c'est possible. Il est prévu de ne faire que 4 km les premières fois.

Au cours des marches, chacun peut découvrir la campagne environnante, la richesse de la nature et du patrimoine local dans une ambiance conviviale.

Le rendez-vous est à 9 h. Il est conseillé de venir un peu avant car la marche démarre à 9 h précises.

Le programme est disponible sur le site de Douai Marche, <http://douai-marche.fr>, également dans les offices de tourisme de Douai et du Douais ; il est affiché à la maison des associations, à la MJC, à la plateforme santé ...

Campagne de recrutement "gardien de la paix"

Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au 22 juillet 2022. Ce concours est accessible :

- en externe, aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou équivalent
- en interne, aux fonctionnaires ou agents non titulaires (de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi 86-33 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires, aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui ont 4 ans d'ancienneté.)
- en interne également aux gendarme adjoint ou policier adjoint qui ont un an de service.

Toutes les informations sur : "devenirpolicier.fr"

Nous sommes aussi à la disposition des personnes qui seraient intéressées : par téléphone au 03 20 62 49 59 ou par messagerie : info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr.

